

Compte rendu n° 23

Réunion du lundi 24 avril 2017 à 18h00

Présents : M. Jacquet·R, M·Dodré·G, Melle Trujillo·A·S, Mme Paux I, M·Willkomm·H,
Mme Carlier·A

Absents excusés : M· Bonnel L, Mme Ledoux·JM, M· Mondot·S

Approbation à l'unanimité du Procès-verbal de la dernière réunion·

1) Compte rendu des délégués

*SISCO : Fonctionnement centre aéré : projet d'un centre itinérant reporté à l'année prochaine·
Participation financière au centre aéré de 30 € par semaine et par enfant·*

Point embauche : 2 CUI ont été embauchés sur une base de 20h pour pallier aux différentes absences· Un contact est pris avec l'IFAC afin de remplacer Madame FIRMIN dès mi-juillet·

Point fonctionnement TAP : Un rappel est fait sur le fonctionnement du PASS TAP ainsi que sur les différentes sorties effectuées·

Information spectacle TAP : la kermesse aura lieu le 1^{er} juillet 2017 au gymnase de Roisel· Le Président demande aux maires de chaque commune de diffuser l'information de la mise en place d'un Café-Théâtre (spectacle)·

Classe de neige : les enseignants ne souhaitant pas prendre une part active dans cette sortie, le projet reste à débattre·

FDE : Transition énergétique : concernant les communes, mise en place d'un PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable (qui est annexé au PLU)·

Déploiement des compteurs LINKY : sur notre canton le déploiement est prévu au cours du 1^{er} semestre 2019· Le changement du compteur sera gratuit, le coût de l'opération est estimé à 5 milliards d'euros·

Les fréquences émises par le compteur LINKY sont équivalentes aux fréquences des compteurs électroniques· Le conseil municipal ne peut délibérer contre le déploiement des LINKY dans sa commune· Il est possible de refuser, par conséquent, toutes les relèves (2 par an) seront à la charge du propriétaire (ou locataire)·

Page 1

Rapport annuel de la FDE : à retenir 21 millions d'euros de travaux par an

Déploiement des bornes électriques : coût 12000 euros, 3600 € à la charge des communes intéressées par ce projet après déduction des différentes aides.

Embellissement des postes de transformations : prise en charge à 100 % par la FDE et la SICAE

Maîtrise des risques électriques aux abords des exploitations agricoles : 1/3 pris en charge par la FDE, 1/3 par le concessionnaire, 1/3 par l'exploitant (prise en charge possible par la MSA)

2) Proposition et vote des quatre taxes

Afin de préserver notre effort fiscal et éviter une baisse de nos dotations, M. Richard JACQUET propose une augmentation des 4 taxes de 1% (taxe habitation, taxe sur le foncier bâti, taxe sur le foncier non bâti, cotisation foncière des entreprises).

Suite aux différents échanges, le conseil municipal vote à l'unanimité cette augmentation de 1 % pour un résultat prévisionnel attendu de 57.888€.

3) Présentation et vote du budget 2017

CCAS : voté à l'unanimité par l'ensemble du conseil municipal

Budget 2017 : **Fonctionnement** : dépenses 167.460,92 €, recettes 109.029 €, résultat 58.431,92 €.

Investissement : dépenses 114.753,12 €, recettes 32.329,51 €, résultat 82.423,61 €.

Après analyse des sections de fonctionnement et d'investissement, le conseil municipal vote à l'unanimité le budget 2017.

4) Embellissement du poste de transformation

Dans le cadre de la subvention de 100 % par la FDE et la SICAE pour l'embellissement du poste de transformation à Montigny (rue de Vermand), M. Gaëtan DODRÉ, propose le devis ainsi que le croquis réalisé par une artiste conseillée lors de la dernière réunion de la FDE. Le thème concerne l'histoire et le patrimoine de notre commune (râperie, gare, village fleuri, tilleul...). Nous attendons le retour des modifications apportées par le conseil municipal pour en délibérer. Nous attendons le retour d'autres devis.

Page 2

5) Participation au concours des villages fleuris

Le passage du jury des villages fleuris est prévu dans notre commune le 5 septembre 2017. La contribution pour participer à ce concours est de 50 €. En rappelant les efforts réalisés depuis

plusieurs années pour remporter et conserver nos deux fleurs, le conseil municipal décide de participer à nouveau à ce concours.

6) Achats plots pour CD24

Afin de réduire la vitesse dans notre commune, M. Richard JACQUET et le conseil municipal envisage une nouvelle commande de plots pour le CD24. Nous regrettons le peu de civisme de certains routiers et agriculteurs qui détériorent volontairement notre signalétique. L'achat d'un panneau d'affichage sur pied (devant la mairie) est également à prévoir. Nous étudierons ce devis dès réception.

7) Point village (entretien)

Le conseil est satisfait du travail de Maxime CHOIN, nouvel agent communal depuis le 1^{er} avril. Le nettoyage de printemps est en cours. L'achat d'un récupérateur d'eau (cuve) est proposé afin de faciliter l'arrosage aux abords de la mairie.

8) Proposition d'intégration du CCAS au budget de la commune

La loi NOTRE (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), promulguée le 7 août 2015 permet aux communes de moins de 1500 habitants de dissoudre leur CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales) par délibération du conseil municipal. Si cette dernière est votée à la majorité la commune exercera directement les attributions du CCAS. Cette mesure apportera une réelle simplification. Il n'y aura plus de budget annexe, il sera intégré sur le budget de la commune. La délibération sera votée lors de la prochaine réunion.

9) Cérémonie du 8 mai

Comme chaque 8 mai, la commune célèbre la victoire de 1945 des Alliés sur l'Allemagne nazie. Le conseil municipal et les habitants de la commune sont invités à se rendre au monument aux morts le 8 mai à 11h00. Cette célébration sera suivie d'un vin d'honneur à la salle de motricité.

10) Projet élaboration d'un jardin du souvenir (cimetière)

Après discussion, le conseil opte pour la mise en place d'un jardin du souvenir (pour les habitants désirant se faire incinérer), nous allons étudier rapidement sous quelle forme et choisir l'endroit le plus propice.

Page 3

Questions diverses

City Stade : Toujours dans l'attente de la subvention, Mme Isabelle PAUX va relancer SPORT FRANCE, en charge de l'installation des buts afin de programmer son installation.

Cimetière : Demande émanant d'un habitant de la commune pour le déplacement d'une concession achetée il y a deux ans (les travaux n'étant pas commencés). Demande acceptée par les conseillers présents.

Disponibilité salle : Proposition d'un contrat de "location" auprès de la perception pour notre salle de motricité. Pour rappel, le coût est de 25 € pour une journée et de 50 euros pour un week-end uniquement pour les habitants de la commune.

Effacement de réseaux : Après avoir rencontré M.VERDELLE (responsable de l'éclairage public - EITF), M.Gaëtan DODRÉ nous expose le devis pour l'installation de lampes à technologie LED ainsi que les candélabres (même forme que ceux présents à Montigny actuellement). A cela s'ajoute l'installation de « coffrets prises » intégrés dans les mâts afin de brancher des décors de Noël si le besoin se présente. L'ensemble de ses demandes rentre dans l'enveloppe allouée dans le coût de l'effacement de réseaux, aucuns frais supplémentaires pour la commune.

Concernant les candélabres, M.Gaëtan DODRÉ propose de réfléchir à différents choix de couleurs. Après discussion la majorité des conseillers présents décide de reprendre la même teinte que les mâts présents à Montigny (marron foncé) afin de rester dans la continuité.

Voisins Vigilants : M.Gaëtan DODRÉ nous fait part du renouvellement annuel du dispositif Voisins Vigilants. Renouvellement accepté à la majorité par les conseillers présents. Le conseil souhaite une plus grande participation des habitants en rejoignant ce dispositif. Des démarches vont être proposées aux habitants.

Chiens : Le conseil souhaite qu'un rappel soit fait aux propriétaires de chiens qui aboient constamment. M. Richard JACQUET rencontrera la ou les personnes concernée(s).

La séance est levée à 21h15